



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	2^{eme} (1^{er})
Nom de site	Rue de Gramont	Numéro	T15526
Adresse du site	30, rue de Gramont	Hauteur	R+8 (33.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz et 1800MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	SFR est présent (0,150 et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/06/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	11/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz et 1800MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 170° et 254°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	170° < 4V/m - 254° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

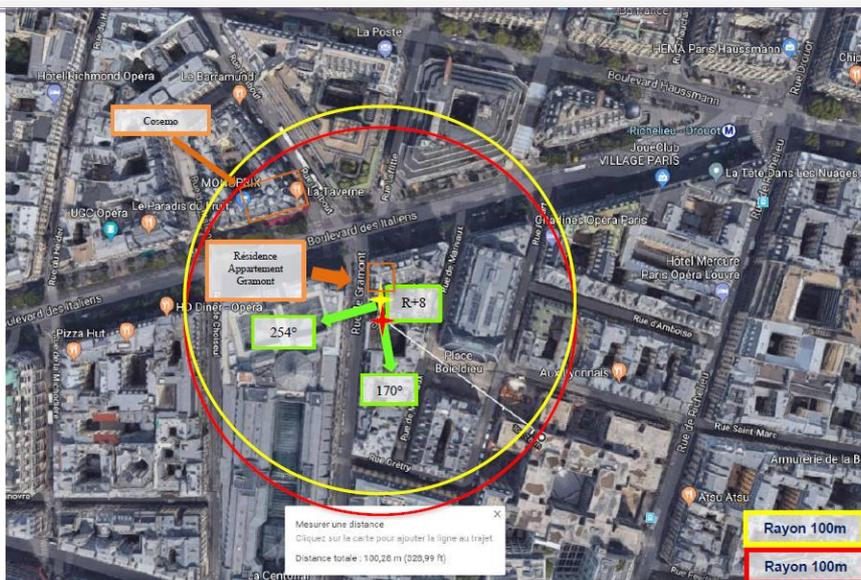
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 2 antennes quadribandes par 2 antennes heptabandes
Zone technique	4 coffrets techniques seront installés en lieu et place et seront de la même couleur que les existants. Aucun impact visuel.
Hauteur antennes/sol	31.81m (Az 170°) 32.91m (Az 254°)

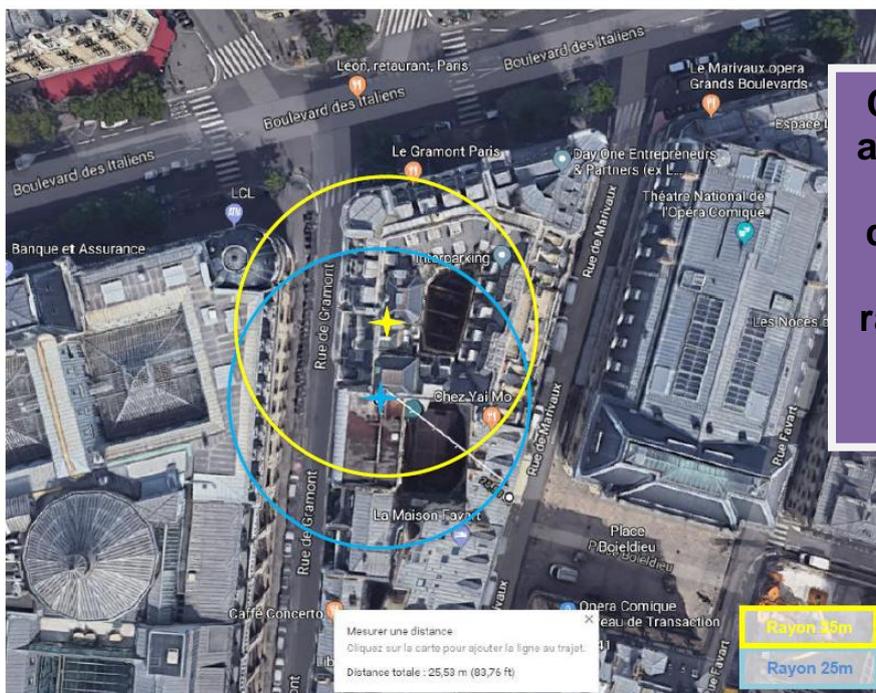
Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Résidence Appartement Gramont / Hébergement médicalisé pour personnes âgées	28 Rue de Gramont	24m	Oui	40m	1.74
Cosmeo / Lycée d'Enseignement Technologique	1 Rue Taitbout	30m	Non	62m	0.82



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 2 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 170°

b. Azimut 254°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 254°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 170°	Azimut 254°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	31,5 m	28,5 m

Simulation conforme au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

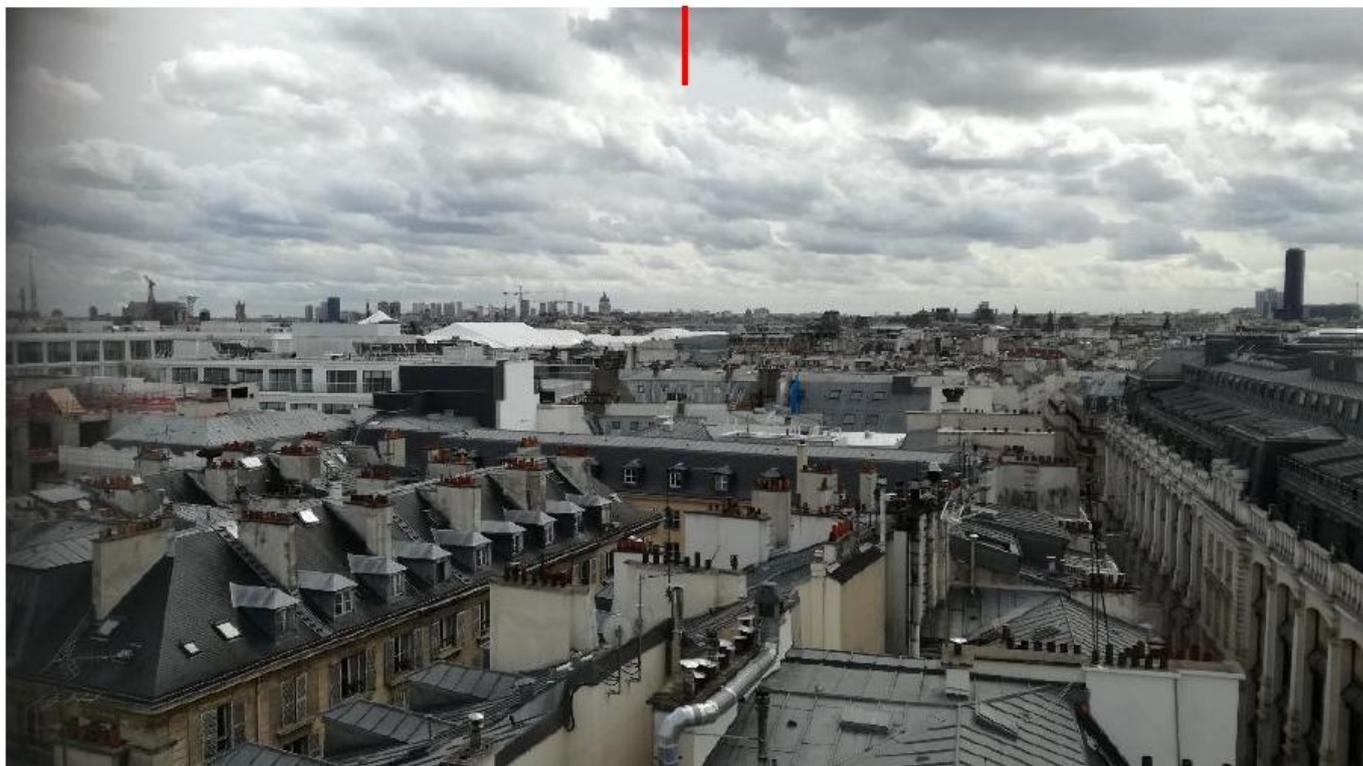
Aucune modification visible





Vue des Azimuts

Azimut 170 ° :



Azimut 254 ° :

